

Extrait des Registres des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL de LATHUILE

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt six et le 30 mars à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Hervé BOURNE, Maire

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Qui ont voté : 15

Date convocation : 24 mars 2026

Présents : Hervé BOURNE, Jérôme CAPRON, Stéphanie JOSSERAND, Josette OUDIN, Maxime BERTHE, Laurence MIGNOT, Théry GRAS, Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET, Laurence DOIRE, Mike DOS SANTOS, Sophie CAVAGNOD, Fabien ANDRE, Robert MARECHAL, Audrey GUEGAN, Robert ZONI,

Absents, excusés : 0

Ont donné procuration : 0

A été nommé secrétaire de séance : Madame Josette OUDIN

DL2026-25 DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ AU SYANE (Syndicat des Énergies et d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie)

Considérant qu'à la suite des élections municipales de 2020, le SYANE doit procéder au renouvellement de son Comité,

Considérant la délibération DL2019-216 du SYANE concernant la réforme de ses statuts,

Considérant l'article 7 des statuts du SYANE qui prévoit, la désignation pour les communes < 3 500 habitants d'un délégué au collège de son secteur géographique,

Sont candidats : Monsieur Mike DOS SANTOS

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix

- **DECIDE** de procéder à la désignation à main levée, du délégué au SYANE

Après avoir sollicité les candidatures et procédé au vote à main levée,

Considérant les résultats du vote : 15 voix

- **DESIGNE** Monsieur Mike DOS SANTOS, délégué du SYANE pour la durée du mandat
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'assurer l'exécution de la présente délibération.

Le maire,
Hervé BOURNE



La secrétaire de séance,
Josette OUDIN

